



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Corrèze

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Jean-François Lévêque

Secrétaire général

Tél : 05 87 01 20 23

Mél : ce.secretaire.general.ia19@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat

BP 314

19011 Tulle Cedex

Tulle, le 5 septembre 2025

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : action nationale de sensibilisation à la sécurité numérique – Cybermois 2025.

I. Contexte et enjeux : le Cybermois et Cybermalveillance.gouv.fr

Un enjeu national : renforcer la résilience cyber de la nation

La transformation numérique est porteuse de progrès et d'opportunités, mais elle s'accompagne aussi de nouvelles menaces qui touchent désormais toutes les sphères de notre vie quotidienne, qu'il s'agisse des citoyens, des entreprises ou des administrations. Face à des attaques de plus en plus sophistiquées, la cybersécurité devient un enjeu collectif qui appelle à la vigilance et à l'action de chacun.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le **Cybermois**, initiative européenne et rendez-vous national incontournable de sensibilisation **organisé chaque année au mois d'octobre**. Piloté par Cybermalveillance.gouv.fr et soutenu par plus de 1 000 organisations partenaires, il vise à renforcer la prise de conscience, diffuser la culture de la prévention et développer les bons réflexes face aux risques numériques. Parce que la résilience de notre société dépend de notre engagement commun, ce rendez-vous annuel est l'occasion de rappeler que la cybersécurité est l'affaire de tous.

Qu'est-ce que Cybermalveillance.gouv.fr ?

Cybermalveillance.gouv.fr est une plateforme nationale qui a pour missions principales d'assister les victimes d'actes de cybermalveillance, de protéger les organisations, de sensibiliser aux risques numériques et d'observer l'évolution de la menace, notamment à travers le service d'assistance 17Cyber.

Regroupant 64 membres issus du secteur public, privé et associatif, la plateforme œuvre dans l'intérêt général auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Membre de Cybermalveillance.gouv.fr depuis sa création, le ministère en charge de l'éducation nationale est étroitement associé aux opérations de prévention du dispositif national de prévention et d'assistance. À ce titre, il a souhaité prendre part à cette nouvelle action de sensibilisation pour informer et accompagner les élèves face à cet enjeu sociétal.

II. Participer au Cybermois

L'objectif est de profiter du Cybermois pour sensibiliser un maximum d'élèves et d'adultes à la sécurité numérique, au travers des **trois actions majeures** suivantes.

1. La mise à disposition des affiches de la campagne « Histoire de Cyber » pour tous les élèves du cycle 3 et les personnels ainsi que la diffusion des messages de sensibilisation hebdomadaires à destination de l'ensemble des personnels et des familles (Cyber guide famille).

« Face aux cybermenaces, adoptez les bons réflexes » : le Cybermois 2025 rappelle que le facteur humain est à l'origine de 80 % des attaques. En revisitant l'histoire avec un clin d'œil décalé, la campagne d'affiches du Cybermois montre combien une simple négligence peut tout changer. Elle incite à s'informer, à rester vigilants et à adopter les bons gestes pour protéger sa vie numérique.

Les affiches du Cybermois et les visuels de la campagne peuvent éventuellement être exploités en classe (angle technologique, angle historique).

2. Une action prioritaire qui s'adresse aux élèves du cycle 3 tout au long de l'année : « Le numérique, pas de panique ».

Une action prioritaire vise spécifiquement les 9-12 ans (cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}), tranche d'âge jusqu'ici peu couverte par les sensibilisations.

En partenariat avec plusieurs organismes, seront proposés :

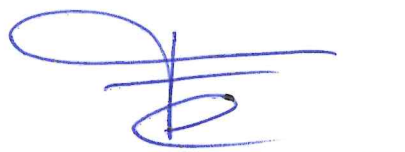
- ▶ un **livret ludo-pédagogique** pour les jeunes diffusé dans la presse jeunesse (et téléchargeable gratuitement) ; il pourra faire l'objet d'une communication et d'une action de sensibilisation avec les parents sur la transmission de messages sur la sécurité des usages numériques dans le cadre de la parentalité numérique ;
- ▶ un **guide pédagogique** clé en main pour les enseignants afin de pouvoir accompagner les élèves en s'appuyant sur des fiches menaces et des recommandations adaptées pour ces publics ;
- ▶ des **vidéos éducatives** de sensibilisation disponibles pour le Safer Internet Day 2026.

3. La mobilisation de classes volontaires dans le cadre d'un défi national de cybersécurité

Un défi collectif de sensibilisation en classe autour de jeux avec le kit **CyberEnJeux** adapté au cycle 3. Ce challenge collectif pourra être initié durant le Cybermois et se dérouler tout au long de l'année scolaire, en exploitant notamment des dates déjà identifiées dans le calendrier annuel, comme la journée nationale de lutte contre le harcèlement en novembre, la journée de la sécurité de la donnée le 28 janvier, le Safer Internet Day en février.

Les éléments afférents à ces actions sont disponibles sur la page dédiée du site [éduscol](https://eduscol.education.fr).

Ces initiatives répondent à l'usage précoce du numérique chez les jeunes, observé dès l'entrée au collège, et visent à développer de bons réflexes dès le plus jeune âge en contribuant à une éducation à des usages raisonnés et plus sûrs du numérique.



Franck CUTILLAS